

Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (2003)
Heft: 1

Artikel: Lever le pied
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-641695>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CITÉ DE L'ÉNERGIE

Lever le pied



Le père des zones de rencontre Alfred Lussi et le maire de Berthoud Franz Haldimann

En 2003, SuisseEnergie pour les communes incite les municipalités à repenser la rue pour en faire une zone de rencontre.

«Nous n'avons pas encore beaucoup de communes participantes, car nous venons de démarrer en octobre dernier. Mais cela a déjà bien démarré en Suisse alémanique, l'exemple de la commune pilote de Berthoud fait tache d'huile», se réjouit Brigitte Dufour-Fallot, responsable du programme SuisseEnergie pour les communes en Suisse romande à propos de la campagne «Zone 30 et zone de rencontre».

Economies. Depuis janvier 2002, une nouvelle législation facilite l'introduction des zones 30 et des zones de rencontre (20 km/h, priorité aux piétons) en Suisse. Lancées lors d'expériences pilotes, notamment à Berthoud en 1999 et à Saint-Blaise, les zones à vitesse lente ont fait leur preuve: en plus d'une diminution des accidents, d'atténuer les nuisances du trafic, l'expérience de Berthoud a montré des économies de consommation d'énergie de l'ordre de 16,4%. Le maire Franz Haldimann donne aujourd'hui la priorité à cette politique de gestion du trafic: «Des rues plus sûres, des espaces publics plus attrayants, moins de bruit,

Shop Energie

SuisseEnergie pour les communes renouvelle son invitation aux municipalités romandes à venir découvrir le **Shop Energie** qui se tiendra le 11 mars en parallèle à la Journée professionnelle d'Habitat-Jardin au Palais de Beaulieu à Lausanne. L'occasion de découvrir les produits de SuisseEnergie pour les communes et les produits partenaires de SuisseEnergie sous un même toit.

Infos: www.energiecite.ch
www.suisse-energie.ch

une meilleure atmosphère améliorent grandement la qualité de vie.»

D'autres communes ont emboîté le pas, à l'instar de Delémont qui vote ce 9 février un crédit de 3,39 millions pour le réaménagement de la place de la Gare. «Nous nous sommes inspirés de Berthoud», confirme Hubert Jaquier, urbaniste communal à Delémont, commune qui arbore d'ailleurs le label Cité de l'énergie. Il confirme un élément central de tels projets, le consensus: «Le projet présenté pour la place de la Gare n'est pas discuté, les gens le trouvent parfaitement adapté aux lieux.» Par contre, un projet naissant pour la Vieille Ville de la capitale jurassienne ne fait pas encore l'unanimité, car «les flux piétonniers ne seraient pas suffisants ou réguliers», souligne Hubert Jaquier. A l'heure de mettre sous presse, *énergie extra* ne connaît toutefois pas le résultat du scrutin pour la place de la Gare.

En tous les cas, SuisseEnergie pour les communes entend promouvoir activement les «zones à vitesse lente» dans le cadre du label Cité de l'énergie. Le programme offre notamment aux municipalités participantes:

- la participation gratuite à des manifestations d'information (Apéro mobilité), dans le cadre de la campagne «Zones à vitesse lente». Les communes sont informées régulièrement et un conseil à hauteur de 500 francs est offert à chaque commune membre.
- des journées d'échanges nationales et internationales sur les expériences menées,
- des soutiens financiers jusqu'à concurrence de 20 000 francs pour les projets pilotes ou multiplicateurs de portée nationale.

Bref, en matière de gestion de la mobilité, SuisseEnergie pour les communes incite les Helvètes à lever le pied pour plus de convivialité.

AGGLOMÉRATIONS

Un modèle

Confédération, cantons et communes doivent œuvrer de concert en matière de développement urbain, surtout dans les questions de trafic.

Les agglomérations envahissent toujours plus le paysage rural. Aujourd'hui, près de 70% de la population vivant en Suisse réside en milieu urbain. Le développement économique et le faible coût de la mobilité tendent à faire augmenter la distance moyenne entre le lieu de travail et celui de résidence, ce qui a des répercussions négatives sur l'environnement et sur la consommation d'énergie.

Réseau. A la fin de l'année 2001, le Conseil fédéral a approuvé un rapport intitulé «Politique des agglomérations». Le développement durable du territoire urbain fait partie des objectifs essentiels de la Confédération. Pour y parvenir, des mesures sont nécessaires aux niveaux de la Confédération, des cantons, des communes et des quartiers. La résolution des problèmes ne doit pas être freinée par des barrières politiques.

Un renforcement de la collaboration à chacun des trois niveaux de l'Etat est déjà pratiqué de manière conséquente dans le cadre de SuisseEnergie. Au niveau de la Confédération, la mise en réseau des activités doit encore être optimisée pour que la Confédération puisse mieux examiner les besoins des villes et des agglomérations. L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) collabore également au sein du réseau interne de la Confédération créé à cet effet.



Agglomération de Berne Bethlehem

L'Office fédéral du développement territorial (ARE) ainsi que le Secrétariat d'Etat à l'économie (secos) œuvrent à l'amélioration de la collaboration dans les agglomérations, notamment par le biais d'incitations financières. Actuellement, ces offices soutiennent dans toutes les régions de Suisse 25 projets innovateurs comme modèles de la politique d'agglomération (www.are.ch). Par la même occasion, ces projets constituent également une base pour la mise en place d'un échange d'expériences entre les agglomérations.